

Une rentrée marquée par les élections et... le pacte d'investissements

- La rentrée politique a sonné.
- La vie des gouvernements sera rythmée par les campagnes électorales d'octobre (scrutin communal), puis de mai 2019 (élections générales).
- Au fédéral, quelques dossiers importants restent à boucler.

C'est parti pour un marathon électoral au bout duquel la Belgique aura changé de visage politique. Dans moins de dix mois, absolument toutes les assemblées élues au suffrage universel auront été renouvelées. Deux dates à retenir: le 14 octobre pour les élections communales et provinciales; le 26 mai 2019 pour les régionales, fédérales et européennes. Si cette longue séquence doit réellement débiter à la rentrée, on entre déjà dans la phase d'échauffement intensif.

Le gouvernement wallon montre l'exemple. Il fait sa rentrée ce mercredi. Pour l'exécutif bruxellois, ce sera le 6 septembre. Au fédéral, une première réunion pourrait avoir lieu ce vendredi. A confirmer.

En ce qui concerne les partis, Ecolo tient ses traditionnelles "Rencontres écologiques d'été" - rebaptisées "Vert Pop" (pour "participatif, ouvert et prospectif") - dès ce vendredi et durant tout le week-end. Ce rendez-vous annuel donnera lieu aux premiers discours de campagne pour les communales et les provinciales. Les autres formations auront leur congrès de rentrée dans la foulée. Chez Défi, on sait que ce sera le dimanche 9 septembre à Wavre. En Wallonie, donc. Où le parti amarante entend enfin réussir son implantation.

Les gouvernements rythmés par les communales

La campagne pour le scrutin local va rythmer la vie politique de ces deux prochains mois. Y compris celle des gouvernements, pourtant a priori peu concernés. Mais on peut identifier au moins trois raisons expliquant l'impact des communales sur les exécutifs.

Premièrement, à quelques exceptions près, notamment celle du Premier ministre Charles Michel (MR), les ministres seront eux-mêmes candidats aux communales. Ils vont donc battre le pavé plutôt qu'user les salons de leur cabinet. Le 28 septembre, par exemple,

Theo Francken (N-VA), secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration et candidat bourgmestre à Lubbeek, sort son livre "Continent sans frontière". Répercussions politiques garanties. Autre cas en Wallonie où le duel des ministres Borsus (MR) et Collin (CDH), tous deux candidats à Marche-en-Famenne, sera très suivi.

Deuxièmement, s'il est vrai que, lors des élections communales, les considérations strictement locales et la force des personnalités du cru priment les enjeux nationaux, les interférences entre les niveaux de pouvoir sont inévitables, surtout dans les grandes villes. Notons d'abord que certaines mesures prises par le fédéral ou les régions ont effectivement un impact sur les communes (entre autres sur les CPAS). Mais il y a aussi les jeux politiques classiques.

Ainsi, l'opposition va tenter d'abîmer les partis de la majorité - et, par ricochet, leurs représentants locaux - en focalisant l'attention sur quelques mesures jugées impopulaires. On songe, par exemple, à la dégressivité accélérée des allocations de chômage. A l'inverse, la majorité va louer son bilan et, par extension, la crédibilité de ses représentants dans la gestion des affaires publiques. La majorité fédérale, par exemple, qui devrait se focaliser sur le triptyque "sécurité, créations d'emplois, investissements", tentera certainement de surfer sur la présentation en grande pompe du pacte d'investissements prévue début septembre.

Enfin, troisième raison, certains partis choisissent eux-mêmes des thématiques de campagne transversales. On songe à la N-VA qui a décidé de faire campagne, entre autres, sur la question identitaire, valable à tous les niveaux de pouvoir.

Début 2019, c'est l'ensemble de la classe politique qui sera concerné par les élections générales du mois de mai. Le marathon est lancé.

Antoine Clevers

Le 28 septembre,
le secrétaire d'Etat
Theo Francken
(N-VA), candidat

bourgmestre
à Lubbeek,
sort son livre
"Continent sans

frontière".
Répercussions
politiques
garanties.

Les F-16 pour la fin de l'année, les visites domiciliaires enterrées

Le gouvernement fédéral est parti en vacances fin juillet après avoir conclu son dernier grand accord de la législature. Dans la nuit du 23 ou 24 juillet, il parvenait à boucler son budget 2019 ainsi qu'un nouveau paquet de mesures socio-économiques. Parmi celles-ci, le "jobs deal" qui prévoit notamment de s'attaquer à la problématique des métiers en pénurie.

Plusieurs dossiers doivent néanmoins encore atterrir – si atterrissage il y a – avant la fin de la législature, en mai 2019. Etat des lieux des derniers chantiers en regard du calendrier électoral.

1 Avant les élections d'octobre : le pacte d'investissements et le budget

La rentrée du gouvernement sera marquée par la présentation du pacte d'investissements, dont l'idée avait été lancée en 2016 par le Premier ministre Charles Michel (MR). On parle déjà de 9 milliards d'euros d'investissements identifiés à l'horizon 2020 dans des secteurs comme la mobilité, l'énergie, le numérique, la sécurité ou la santé. Et même de 60 milliards d'ici 2030. Tout cela sera précisé début septembre lors de la présentation du rapport final. Le gouvernement veut mettre les petits plats dans les grands pour l'occasion. "La Libre" a appris que la présentation devrait avoir lieu au musée de l'Afrique à Tervuren devant quelque 200 décideurs sociaux, économiques et politiques.

Le gouvernement fédéral (tout comme les Régions) devra par ailleurs envoyer sa copie budgétaire à l'Europe pour la mi-octobre, pile au moment des élections communales. Si la Commission européenne renvoie un bulletin médiocre, cela fera tache aux yeux des électeurs. Sauf catastrophe, l'impact devrait toutefois être limité dans le cadre d'un scrutin local.

2 Entre les deux élections : le "jobs deal", les F-16 et le binôme Arco-Belfius

Les derniers grands arbitrages auront lieu entre les communales du 14 octobre et le début de la campagne (au plus tard fin janvier) pour les élections générales du 26 mai 2019. Inutile de risquer d'abîmer un candidat-ministre ou un parti de la majorité avec une mesure qui ferait l'objet d'une vive contestation – les syndicats devraient déjà s'en charger à la rentrée.

La mise en œuvre du "jobs deal", par exemple, se fera de manière progressive entre la rentrée et le début de

l'année prochaine. Si on peut imaginer que des bonnes nouvelles soient annoncées assez vite, on sait déjà que les propositions du ministre de l'Emploi, Kris Peeters (CD&V), sur la dégressivité accrue des allocations de chômage n'arriveront qu'en novembre.

De même, le nom du successeur du F-16 était attendu pour le 14 octobre au plus tard car l'offre de l'un des candidats (le F-35 de Lockheed Martin) court jusqu'à cette date. Mais le gouvernement fait le pari que ce dernier sera d'accord de prolonger son offre de quelques semaines. Décision plutôt en fin d'année.

C'est aussi à cette période que Belfius devrait entrer en Bourse – ce sera "au plus tôt durant la deuxième quinzaine d'octobre", avait précisé le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA), en juillet. Corollaire, puisque les deux sujets sont liés politiquement, c'est à ce moment que les coopérateurs d'Arco devraient être dédommagés à hauteur de 40 % des pertes encourues après la débâcle de Dexia. Sauf si la Commission européenne juge ce dédommagement illégal... Ce qui pourrait, par ricochet, bloquer l'entrée en Bourse de Belfius.

3 Pour la prochaine législature : pension à points, pénibilité et survol de Bruxelles

Les ministres Daniel Bacquelaire (MR, Pensions) et François Bellot (MR, Mobilité) avaient avoué que deux dossiers ne connaîtraient par leur épilogue sous cette législature : la pension à points et le plan de survol de Bruxelles au départ de l'aéroport de Zaventem. La faute à leur technicité, à des avancées insuffisantes, à une sensibilité politique extrême (la question du survol avait empoisonné la campagne électorale du CDH bruxellois en 2014), etc. Plus inattendu, "La Libre" apprend de source gouvernementale que la définition des métiers pénibles (dans le cadre de la réforme des pensions) pourrait connaître le même sort.

4 Un dossier enterré : les visites domiciliaires

"On a loupé notre communication sur les visites domiciliaires", concède une éminence du gouvernement. Le projet visait à autoriser la police à déloger, dans un domicile privé, un migrant refusant de se soumettre à un ordre de quitter le territoire. "Le dossier est maintenant tout en bas de la pile des priorités." Bref, il est enterré.

A. C.